

Les métiers et formations : **Chef de chantier**

Description du métier :

Source : Répertoire Opérationnel des Métiers et des Emplois (ROME)

Organise et dirige au quotidien un chantier qui comprend des hommes, des matériels, des matériaux mettant en œuvre des moyens financiers. Est responsable d'une partie ou de la totalité d'un chantier selon sa taille. Doit dans tous les cas rendre compte des activités au conducteur de travaux.

L'emploi/métier s'exerce sur des chantiers de constructions neuves ou en réhabilitation. A l'extérieur et en plein air sur les chantiers de gros oeuvre, à l'abri et même à l'intérieur de locaux, clos et couverts sur les chantiers du second oeuvre. L'activité comporte des déplacements fréquents (éloignement du lieu de travail, changements de chantiers...). Les horaires sont réguliers, mais le rythme de travail peut être conditionné par des impératifs techniques et le respect des délais. L'activité de chantier s'accompagne de travaux administratifs et de gestion (main-d'oeuvre, matériels... comptes rendus d'activité, préparation des réunions de chantier), réalisés le plus souvent en fin de journée. Dans tous les cas, la collaboration avec le conducteur de travaux est indispensable.

Les formations :

L'emploi/métier est accessible à partir de formations de niveau IV (brevet de technicien ou Bac professionnel) dans les spécialités bâtiment, travaux publics. L'accès à l'emploi/métier est également possible avec une expérience de chef d'équipe et une formation continue dans les domaines techniques, de gestion et d'organisation. Dans le secteur public, l'emploi/métier est accessible par concours sous certaines conditions de recrutement et de niveau de formation.